



Modalités d'utilisation de la remorque à vélos

La ligne LE LAC <> LA SAMBUY est équipée d'une remorque à vélos pour vous permettre de monter avec votre vélo.

Vous pouvez utiliser cette remorque dans la limite des places disponibles gratuitement. Aucune réservation de place dans la remorque à vélo n'est possible. Les vélos spécifiques (tandems, vélos couchés, tricycle...) ne sont pas acceptés à bord.

Le transporteur ne peut être tenu responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation de la remorque, ni des dommages, vols ou pertes qui pourraient arriver au vélo ou à des équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement de la remorque.

Le voyageur doit être en mesure d'embarquer et de débarquer son vélo sur la remorque de manière autonome. Le conducteur ne pourra pas l'assister pour l'embarquement ou le débarquement des vélos.

Il est possible de cadenasser son vélo sur la remorque par un antivol si besoin.

Guide d'installation des vélos



Préparez votre vélo

Assurez-vous d'avoir enlevé au préalable tous les accessoires qui ne sont pas fixés au vélo (gourde, panier, siège pour enfants ...) et attendez le car à côté de votre vélo, pour être prêt rapidement à l'arrivée du véhicule.



A la montée du car

Lorsque le car s'arrête, assurez-vous d'être vu par le conducteur, et indiquez-lui que vous désirez installer le vélo sur la remorque. Si une personne veut retirer son vélo, attendez avant d'installer le vôtre.



Installation du vélo

Vous disposez d'une rampe de montée afin d'éviter de porter votre vélo. Installez la roue arrière dans le support en bas et la roue du haut dans le peigne. Vous pouvez utiliser une sangle de maintien pour coincer la roue du haut pendant le transport.



A la descente

A l'intérieur du car, mentionnez au conducteur l'arrêt où vous désirez descendre avec votre vélo. Au moment de la descente, rappelez au conducteur que vous vous apprêtez à retirer le vélo de la remorque.

Une fois votre vélo récupéré, éloignez-vous du car et faites signe au conducteur que vous avez bien retiré votre vélo et qu'il peut repartir.

Attendez que le car soit parti pour traverser la route ou débiter votre parcours à vélo.